

## DECISION MUNICIPALE N° 04 /DM/CK/SG/03-2024

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°05/AONO/CK/CIPM-RTE/SG/2024 DU 22/01/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
D'OUVERTURE DES ROUTES RURALES COMMUNALES T1 : CARREFOUR KOUONDJA-  
CHEFFERIE NJITAPON ; T2 : MARCHÉ NJITAPON- ENTREE CETIC NJITAPON- CARREFOUR  
KOUCHAKPARA, LONGUEUR TOTALE 5,700KM DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO,  
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Le Maire de la Commune de Kouoptamo,

- Vu la Constitution du Cameroun ;  
Vu la loi n°2018/011 du 15 juillet 2018 portant code de transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;  
Vu la loi n°2018/012 du 15 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu la loi n°2019/024/ du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriale décentralisées ;  
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19/06/2012 relative à la passation et au contrôle de l'exercice des marchés publics ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 26/09/2018 portant code des marchés publics ;  
Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des CIPM auprès des Communauté Urbaines et des Communes d'Arrondissements ;  
Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques au Cameroun pour l'exercice 2024;  
Vu le Procès-verbal n°010/PV/CK/CIPM/SG/2024 du 21/02/2024 de la CIPM de Kouoptamo relatif à ce projet ;  
Vu le Rapport de la Sous-commission d'analyse des offres du 27/02/2024 ;  
Vu l'Arrêté n°000067/A/MINDDEVEL/du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Kouoptamo ;  
Considérant les nécessités de services.

### DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>** : L'établissement ci-dessous désigné est retenu comme attributaire de la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CK/CIPM-RTE/SG/2024 du 22/01/2024 pour l'exécution des travaux d'ouverture des routes rurales communales T1 : carrefour Koumonda- chefferie Njitapon ; T2 : Marché Njitapon- entrée CETIC Njitapon- carrefour Kouchakpara, longueur totale 5,700km dans la Commune de Kouoptamo, Département du Noun, région de l'ouest.

N°	ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	ETS GOUYOU & SOEURS BP. : 14526 Tél. : 694 64 28 67	21 849 987 FCFA	03 mois

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-